

**En direct de vos villes** Brignoles Draguignan Fréjus/St Raphaël Gapeau Hyères Saint-Tropez La Seyne-sur-Mer Toulon

Accueil > Var > Hyères

## Hyères › Un nouveau contrat signé pour la gestion de l'eau

Voter  
0

Publié le mercredi 28 septembre 2011 à 07h16

Réagir Imprimer Envoyer Partager



Jacques Politi et Hervé Madiéc, directeur régional de la Lyonnaise des Eaux, ont signé hier le contrat de délégation du service public de l'eau. **Patrick Beaudet**

Partager 0 Tweet

Ils ont signé hier. Après 135 ans de collaboration avec Veolia, le maire Jacques Politi et le directeur régional de la SEERC Eaux de Provence, Hervé Madiéc ont paraphé les documents qui confient désormais à la SEERC la gestion du service d'eau potable de la ville et de l'île de Porquerolles.

Un changement de délégataire du service public dont le premier magistrat a expliqué qu'il n'était pas motivé que par le prix proposé, même si ce critère a bien sûr été déterminant (*lire ci-dessous*).

Un enjeu technique avant tout

« *L'enjeu, c'est surtout le volet technique. La force d'Hyères, c'est d'être construite sur l'eau. La ressource est là, à un mètre sous nos pieds. Le projet présenté préserve cette ressource et fait qu'Hyères redevient autonome en matière de production d'eau.* »

Actuellement, l'infiltration d'eau salée dans la nappe du Gapeau, principale ressource en eau de la ville, contraint la commune à acheter de l'eau potable au syndicat voisin.

La SEERC propose de reconstituer la réserve naturelle de la ville grâce à un système innovant de réalimentation de la nappe avec l'eau douce du Gapeau, qui limitera l'infiltration d'eau de mer. Un terrain a déjà été proposé pour servir de lieu de réinfiltration.

À Porquerolles, le projet porte sur la construction d'une unité de dessalement d'eau de mer à petit débit, qui réalimentera toute l'année la nappe dans laquelle est puisée l'eau potable. Cette reconstitution d'une réserve naturelle devra permettre de répondre aux besoins estivaux sans faire appel à l'approvisionnement par bateaux.

Ce projet doit encore faire l'objet d'études et d'une déclaration d'utilité publique. « *Il y aura un débat au conseil municipal*, a précisé le maire, *car il faut tenir compte des rejets de saumure.* »

Ces deux solutions, estiment les nouveaux partenaires, doivent mettre fin à l'achat

### Les dernières vidéos


Toutes les vidéos

### Dans la même rubrique

- [Le ministre de l'Environnement Philippe Martin sera à Hyères ce mercredi](#)
- [Drame conjugal à Hyères: le mari écroqué](#)
- [Indemnités au rabais: la colère des sinistrés hyérois](#)
- [Cette semaine dans votre cahier l'économie](#)
- [Le "commerce engagé" à Brignoles passe à la vitesse supérieure avec Ecoscience Provence](#)
- [Le Billet de Christelle Lefebvre : Votons maintenant](#)

### Diaporamas

- Espace feutré pour chats au poil, au palais des congrès de Saint-Raphaël**  
Fréjus - dimanche 16 mars 2014
- Confettis et joie au carnaval de Draguignan  
Draguignan - dimanche 16 mars 2014
- A pied en train et en rollers dans le tunnel de Toulon  
samedi 15 mars 2014

Tous les diaporamas

+ vus + votés + commentés

- 312** VIDEO. Municipales au Luc: retrouvez les temps forts du débat 04/03/2014
- 168** Municipales à Six-Fours: Frédéric Boccaletti (FN) soutenu par Marion Maréchal-Le Pen 04/02/2014
- 156** Projet de mosquée à La Gabelle : David Rachline (FN) réclame un référendum 22/01/2014
- 134** Les pompiers varois s'engagent dans un bras de fer 19/02/2014

depuis 1 mois

Dernière  
 21H14  
 EXCLU:  
 Françai:  
 les affai  
 20H13  
 à Hyère  
 écroqué  
 18H16  
 l'Enviro  
 Philippe  
 Hyères  
 18H12  
 ouverte  
 acciden  
 d'Annot  
 17H49  
 d'une m  
 dans un  
 Gonfarc  
 Tot

Mon  
 Ev  
 L'ac  
 Abo  
 Re  
 Jouri  
 A

## Chasse aux fuites

Jacques Politi a aussi insisté sur les engagements du nouveau délégataire pour réduire le gaspillage. « *Un système de capteurs acoustiques sera mis en place pour détecter les fuites en temps réel et atteindre un rendement de 90 %* » a promis Hervé Madiec.

La mise en œuvre de ces engagements sera surveillée de près par un comité de pilotage composé d'élus, de personnels des services techniques municipaux et des services du délégataire. Ils disposeront d'un outil de suivi en temps réel des données d'exploitation.

Reste la question des hommes. Le personnel, dix-neuf salariés, est aussi transféré à la SEERC. Hier, le maire s'est fait « *leur avocat pour que cet aspect du dossier soit géré au mieux et sans drame humain* ».

Avant de proposer à ses nouveaux partenaires d'arroser l'événement. Mais pas à l'eau !

Caroline Martinat

[cmartinat@varmatin.com](mailto:cmartinat@varmatin.com)

Quelles économies pour les Hyérois ? 21 % sur le prix de l'eau, répondent les signataires de la DSP. Ce qui ne veut pas dire 21 % sur le montant total de la facture, qui comporte aussi les taxes et la part de l'assainissement. En clair, une famille de quatre personnes qui consomme 120 m3 par an verra la part eau de sa facture, un peu plus de 400 euros actuellement, diminuer d'une centaine d'euros.

La ville passe aussi à une tarification saisonnière, « *au bénéfice de la population permanente* ». L'abonnement sera de 11,50 l'hiver et de 23 euros l'été.

Enfin, le prix de l'eau sera progressif : les 20 premiers mètres cubes seront facturés moins de 10 centimes d'euros. Ces premiers mètres cubes correspondent à environ 40 litres d'eau par jour et par adulte, soit le minimum vital défini par l'Organisation mondiale de la santé pour boire, manger et faire une toilette rapide.

Le contrat signé hier réserve d'autres nouveautés. Les 24 000 compteurs vont être équipés de la télérelève, un dispositif qui permettra à chacun de suivre en temps réel l'évolution de sa consommation.

La SEERC compte également assurer une vraie présence à Hyères, avec l'ouverture d'un espace de l'eau, « *qui sera autre chose qu'un lieu d'encaissement des factures, avec des expositions et des conseils pour la maîtrise de sa consommation* ».

« *Lors des débats au conseil municipal, on nous a reproché d'avoir fait le choix d'une société régionale, la SEERC, au détriment d'une société mondialement reconnue* » a rappelé le maire, en demandant à Hervé Madiec, de présenter son entreprise. « *Au niveau régional, la SEERC, c'est 1 100 personnes avec toutes les compétences pour gérer ce type de contrat. La SEERC est la filiale provençale de la Lyonnaise des eaux, elle-même adossée à Suez Environnement. Ce qui nous permet de profiter d'un très grand nombre d'expériences et de compétences et d'arriver avec la force de frappe d'un grand groupe mondial.* »

SEERC, Lyonnaise et Suez

0

Tweet

Caroline Martinat

## Thématiques

Economie

Communes : Hyères

## Egalement lus par les internautes



### Les salariés de Bronzo en grève ce mercredi dans l'ouest-Var

Les salariés de Bronzo des communes de Bandol, Le Beausset, Le Castellet, Signes et Evenos seront...

mardi 18 février 2014 à 16h31 | 4

### Ste-Maxime : les bateaux verts mettent le cap sur la future saison

Seriez-vous pour l'instauration d'une circulation alternée à Toulon les jours de forte pollution?

Oui



Non



Voter

Tous les votes

